



كفارة فنانس سور يتاقيا

PEE

Projet Espoir des Enfants

Rapport d'activités 2006

1 Contexte du projet :

Ce projet s'insère dans les priorités nationales de lutte contre la délinquance juvénile et de promotion des droits de l'enfant et de l'homme. La Mauritanie a adhéré aux principaux instruments juridiques concernant les Droits de l'Homme et a lancé le processus d'harmonisation de son cadre légal avec les dispositions internationales. Elle a aussi mis en place de stratégies et politiques concrètes de protection du droit des enfants à la vie, contre la violence, l'exploitation, la négligence et l'abus. Cette stratégie nationale compte avec deux composante principales d'appui aux enfants :

- la composante « préventive » dont la tutelle est le ministère de la santé et des affaires sociales
- la composante « protection » des enfants en conflit avec la loi, dont la tutelle est le ministère de la justice et dont la première mesure entreprise fut la création du centre de Beyla.

A travers ces deux composantes, le gouvernement met en place des mesures visant l'accompagnement social et juridique des enfants.

Bien que toutes ces mesures contribuent à la mise en place d'une justice pour les mineurs, ces derniers sont confrontés aux lacunes du système telles que l'absence de mesures adaptées et d'alternatives à l'emprisonnement, la longue durée de la détention préventive, les difficiles questions de l'éducation et de l'insertion sociale.

Comme principal partenaire du développement en Mauritanie, Caritas Mauritanie intervient dans ce domaine pour assurer des activités culturelles et éducatives ainsi que une initiation professionnelle aux mineurs incarcérés. Afin d'occuper les enfants dans des actions saines mais aussi d'élargir leurs opportunités professionnelles après la libération. A l'instar d'autres expériences réussies, le projet associe ainsi les enfants à la détermination et la mise en application d'un projet de vie.

Par décision n° 1200 du 31 décembre 1992, la gestion du centre a été confiée à un Comité de Gestion dirigé par la Direction de l'Administration Pénitentiaire et des Affaires Pénales. Ce comité est composé par les représentants du Ministère de la Justice, de l'UNICEF, de la Caritas Mauritanie, de la fondation Terre des Hommes et d'autres partenaires locaux.

Toutes les activités du centre sont menées en étroite collaboration avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire du Ministère de la Justice et l'ensemble des autres partenaires.

1.1 La zone d'intervention :

Le Projet Espoir des Enfants se déroule au sein du Centre de détention pour mineurs de Beyla. Ce centre est situé au nord de la capitale Nouakchott, dans la moughataa du Ksar, à côté de la préfecture.

1.2 La population :

En 2006, 127 mineurs, incarcérés ou en détention provisoire, ont été soutenus par le projet sur des durées variables (correspondant à la durée de leur détention à la Prison de Beyla). Sur les 87 enfants nouvellement placés, 5 pensionnaires sont récidivistes pour la 2^e fois et 7 autres le sont pour plus de 2 fois. Nous avons eu 85 jeunes libérés en 2006, sur un effectif annuel de 127 enfants placés : 4 sont des détenus de moins de 14 ans et 9 ont plus de 18 ans.

Il est important de signaler que beaucoup d'enfants sont envoyés au centre de détention de Beyla pour des délits mineurs.

Les délits commis en 2006 par les enfants nouvellement placés se répartissent ainsi :

- le vol	63 délits (dont 30% de petits larcins)
- le viol	13
- les bagarres	7
- les coups et blessures	2
- drogue Alcool	1
- autres actes de violences	1

1.3 L'origine du projet :

L'action en faveur des enfants en conflit avec la loi a commencé en 1991 par l'inauguration des locaux du centre de rééducation des jeunes mineurs à Nouakchott dénommé Centre de Beyla. A cette époque, tous les enfants faisant l'objet de poursuites judiciaires étaient placés à la prison civile, avec les adultes. Cet état des choses privait les enfants de toutes formes éducatives et les exposait à tous les risques.

Après la mise en place de ces activités, Caritas Mauritanie a continué à soutenir et à appuyer les efforts des pouvoirs publics visant à rééduquer et à améliorer les conditions de vie de ces enfants. Cet appui a conduit à l'appellation actuelle du Projet Espoir des Enfants qui mène des actions visant la rééducation des délinquants mineurs objet de poursuites judiciaires : il prépare leur sortie de prison en lien avec la famille ; il développe avec d'autres partenaires tels Terre des Hommes par exemple un appui juridique pour le suivi des enfants.

1.4 Problématiques à résoudre :

1.4.1 Problèmes à résoudre :

Le domaine de l'enfance en conflit avec la loi est l'une des priorités de l'Etat mauritanien. Le phénomène des enfants en conflit avec la loi est principalement liée à l'urbanisation rapide et grandissante des chefs lieux de régions dû à l'exode massif des populations rurales vers les grandes villes économiques...

La majorité des enfants orientés au centre de détention de Beyla, sont issus généralement de milieux défavorisés et démunis. Pour ces raisons, ils ont rarement l'occasion d'aller à l'école. Les plus favorisés parmi eux sont scolarisés. Malheureusement, compte tenu de l'aspect sélectif de l'enseignement, la grande majorité est déscolarisée, et ce, à partir des 4 premières années du primaire.

Au sein du centre, les enfants se trouvent exposés aux dures réalités d'une prison qui risque, contrairement à son objectif de rééducation, d'avoir des conséquences néfastes sur leur conduite future. La privation de liberté, la proximité avec des enfants délinquants récidivistes, les conditions de détention et le régime carcéral peuvent affecter de manière compromettante le comportement de ces mineurs, alors que les infractions qui leurs sont imputables son souvent « mineures ». Interpeller un enfant, le traîner en justice et le priver de liberté suite à un délit léger, comporte des risques qu'on aurait peut être pu éviter en proposant des solutions alternatives

Compte tenu de cette situation, le projet a planifié des actions « d'espoir » en faveur de tous les enfants privés de liberté pour les aider à sortir de la déchéance de la délinquance. Ainsi avec cet appui, Caritas Mauritanie contribuera à l'amélioration des conditions de vie des enfants placés à Beyla et favorisera leur réinsertion.

1.4.2 Objectif global :

Améliorer les conditions de vie des enfants en conflit avec la loi ; préparer progressivement leur insertion.

1.4.3 Objectif(s) spécifique(s) :

La rééducation des enfants en conflit avec la loi est assurée pour favoriser leur insertion sociale.

R1: L'accueil, l'encadrement et l'accompagnement des enfants placés à Beyla sont assurés

- IOV1 R1 : *Les programmes définis sont mis en œuvre*
- IOV2 R1 : *Le taux des enfants récidivistes n'excède pas 10% des enfants en charge*

R2: La collaboration des partenaires est renforcée

- IOV1 R2 : *Un document de collaboration est paraphé par les partenaires*

R3: La structure de mise en œuvre est fonctionnelle

- IOV1 R3 : *La structure est opérationnelle*

Tous les efforts en 2006 ont été orientés dans l'encadrement socio-éducatif et l'accompagnement des enfants au sein du centre des Beyla. Le programme est engagé dans un schéma d'intervention pluriannuel.

2. Approche :

Tout enfant nouvellement placé est reçu par l'éducateur (fiche d'écoute de l'enfant). L'enfant et l'éducateur entrent dans un processus d'écoute approfondie qui est le prélude d'un accompagnement éventuel après sa sortie (plan d'action pour projet de vie) . Etant donné que l'insertion de l'enfant est la finalité de notre action, elle doit se préparer dès le premier contact avec l'enfant. L'identification est la première étape du long processus conduisant à l'élaboration d'un projet d'insertion qui doit être concerté avec les enfants placés.

Conscients de l'importance du rôle des familles dans le processus de rééducation des enfants, les éducateurs entrent en contact avec les parents des enfants placés en détention ou incarcérés afin de les informer de la situation et de les impliquer dans la démarche participative engagée (fiche d'identification de famille).

Tous les moyens déployés par le projet auprès des enfants placés ont comme finalité l'insertion de ces jeunes mineurs dans le tissu social. Le passage des enfants dans le centre de Beyla doit être utilisé pour préparer leur retour en famille. Ce retour doit être soutenu par une scolarisation normale ou une initiation professionnelle qualifiante.

L'éducateur qui prend l'enfant en charge doit obligatoirement l'accompagner dans cette optique. Notre objectif est d'améliorer notre approche pour responsabiliser les jeunes et favoriser la prise en charge de leur devenir.

Nous ne devons pas courir le risque d'habituer les enfants à un niveau ou un mode de vie qu'ils ne peuvent pas avoir, une fois retournés en famille. Consciemment, le travail mené doit permettre aux enfants de grandir et prendre leur autonomie.

2.1 Les grands principes de l'intervention :

L'insertion des enfants se prépare avec trois principaux partenaires qui sont :

- L'enfant en personne dont le rôle dans la dynamique de son insertion est prépondérant. Il ne doit pas seulement donner son avis favorable, il doit surtout être au cœur de l'action. Dans ce cadre nous lui faisons comprendre que nous l'accompagnons, mais nous ne faisons rien à sa place et nous ne l'obligeons pas à le faire.
- La famille : l'insertion se prépare par le changement des mentalités et des comportements des familles d'enfants placés qui finissent par comprendre leur devoir envers les jeunes. Cette attitude doit se traduire par des comportements positifs et responsables. Grâce aux actions de sensibilisation, les familles comprennent les besoins affectifs des enfants et la nécessité de les encadrer et de les suivre.
- L'éducateur, qui accueille l'enfant : L'éducateur travaille à côté de l'enfant pour qu'il prenne conscience de sa situation et change de comportement. Il faut que l'enfant comprenne, que l'éducateur va l'épauler pour être maître de son avenir. L'éducateur doit se mettre au niveau de l'enfant et l'accompagner sans préjugés ni idées préconçues. Sans influencer son indépendance, l'éducateur l'aidera à s'identifier à lui et à acquérir des repères normaux. La transformation des mentalités et des comportements des hommes demande un travail de longue haleine.

2.2. Organisation du projet :

Le projet est géré par une équipe de quatre permanents (1 chef de projet, 3 éducateurs) et huit bénévoles (1 infirmier, 1 assistante sociale, 1 formateur en travaux manuels et art plastique, 3 alphabétiseuses et 2 animatrices). Le projet bénéficie de l'appui du coordinateur urbain de Caritas Mauritanie.

Le projet travaille en synergie avec l'ensemble des partenaires évoluant dans le cadre de la protection des enfants en conflit avec la loi. En complémentarité au sein d'une équipe pluridisciplinaire, tous les intervenants développent des activités socio-éducatives selon les compétences de chacun en parfaite collaboration.

Selon le nouveau code de protection pour mineurs, les membres de la chaîne de la justice juvénile sont des partenaires qui doivent travailler en synergie. Les acteurs de cette chaîne sont :

- l'enfant interpellé
- la Police par son personnel, et surtout les officiers de police judiciaire
- l'éducateur social
- la famille
- le Parquet (procureur, substitut,)
- le juge d'instruction
- les avocats
- les différentes juridictions de jugement. : chambre des mineurs, correctionnelle et criminelle, Cour d'Assise
- au niveau de la prison : régisseur, gardes, surveillantes.

3. Réalisation du projet

3.1 Résultat 1 : L'accueil, l'encadrement et l'accompagnement des enfants placés à Beyla sont assurés

Accueil et écoute :

Tous les enfants en détention au centre de Beyla ont été reçus à leur arrivée par l'éducateur et une fiche d'écoute a été créée pour chaque enfant (cf chapitre 2 - Approche). 7 projets de vie ont été discutés.

Avec le changement de politique nationale en matière de justice et particulièrement la justice juvénile, les conditions de détention des mineurs, se sont beaucoup améliorées. La convention du code juvénile a été la première action signée par le nouveau régime pour orienter la société civile vers les priorités du programme national des objectifs visés.

Base de données :

Toutes les données sont disponibles : filiation, étapes par lesquelles il est passé, lien avec un tuteur, ou les parents, ou des amis. Les informations ont été capitalisées par les éducateurs, elles seront saisies sur une base Accès et seront exploitées à partir de 2007.

Santé :

En 2006, l'infirmier a animé 37 séances d'éducation sanitaire au profit de tous les enfants placés. Ces rencontres ont sensibilisé les jeunes sur l'importance de la santé par rapport à la vie de l'homme. Leur comportement sur ce plan s'est nettement amélioré. Chaque fois qu'un cas grave est déclaré, les enfants informent l'infirmier pour une intervention immédiate.

De plus, les 4 groupes de jeunes entretiennent quotidiennement le centre pour maintenir sa propreté. Des séances d'hygiène et d'assainissement du centre et ses alentours ont été organisées périodiquement par les pensionnaires.

Les thèmes abordés ont porté sur :

- L'hygiène corporelle, vestimentaire,
- Le tabagisme et les maladies (paludisme, MST, SIDA etc.),
- L'assainissement des locaux.

Nombre d'actes médicaux au centre de Beyla	173
Nombre de pathologies liées à l'hygiène (boutons, maux de dents, maux de tête, maux de ventre, maux d'oreilles, infections etc.)	31
Nombre de pathologies liées à la nutrition (maux de ventre, diarrhées etc.)	1
Nombre de pathologies psychologiques (enfants en manque de contacts humains pour parler et échanger des idées)	193
Nombre de cas soignés à l'hôpital	0
Nombre de séances d'éducation sanitaire	37

Les séances d'éducation islamique :

Le travail pédagogique mené par l'enseignant coranique a été très fructueux. Son impact s'est senti à travers l'intéressement des enfants aux cours islamiques, ainsi que les nombreuses questions d'intérêt général qu'ils posent sur certains délits commis et comment s'en purifier spirituellement (exemples : vol, viol, meurtre etc.).

Les cours islamiques ont porté sur :

- Le coran (récitation de quelques versets de coran),
- Les règles de la prière (connaître les cinq prières),
- Les valeurs spirituelles (qui vont aider aux changements des comportements, pour le savoir vivre en communauté, pour le savoir être et pour le pardon).



Mosquée du centre de Beyla

Les séances d'éducation islamiques sont aussi le lieu de débats improvisés. Parfois, gardes et animateurs prennent part au débat. Ceci permet non seulement de développer la confiance du jeune en lui-même mais aussi de tisser des liens entre les jeunes et le personnel du centre.

Les séances d'alphabétisation :

Notre démarche favorise tout ce qui se rapporte au renforcement des capacités et à l'accroissement du savoir pour les bénéficiaires analphabètes afin qu'ils sachent au moins lire et faire des opérations de calcul de base. Ceci est la base de l'insertion.

A partir du programme élaboré en début d'année, les cours d'alphabétisation ont été dispensés en arabe et français, à raison de 4 séances par semaine pour chaque langue. Les enfants ont en particulier plébiscité le français, qui, selon eux, « va (leur) donner plus d'opportunités pour se former en informatique et à d'autres métiers qui sont des créneaux porteurs pour l'avenir du travail. »

Les cours de rattrapage en français	Les cours de rattrapage en arabe
Lecture expliquée	Lecture et écriture
Grammaire	Calcul
Conjugaison	Langue
Ecriture	Géographie de la Mauritanie

Les bénéficiaires de ces cours d'alphabétisation sont répartis en deux groupes.

Le premier groupe de faible niveau, est composé de jeunes qui n'ont jamais été à l'école ou sont en déperdition scolaire depuis la 1^e à la 4^e primaire.

Le deuxième groupe de niveau plus important que le premier, compte des enfants de la 1^e à la 3^e année secondaire.

Salle d'alphabétisation : Enfants en cours

Le projet s'appuie sur trois fonctionnaires de l'Etat affectés à Beyla, pour mener ces activités d'alphabétisation.

Animation socio-éducative :

En vue d'une meilleure socialisation des enfants et d'une préparation à l'insertion, nous avons abordé les thèmes suivant :

- L'organisation en groupe et la propreté,
- La vie communautaire et l'estime de soi,
 - o Causeries pour amener l'enfant à retrouver l'estime de soi et sa fierté dans le but de se valoriser,
 - o Causeries sur les liens sociaux : être courtois, bien parler, respecter les autres et acquérir un sens civique (se laver, prier régulièrement, rendre visite aux autres camarades etc.),

- Pousser l'enfant à reconstruire le lien social dans le but de l'aider à retrouver des repères, une conscience morale et la capacité de vivre en société,
- Le sens de sa propre valeur, le respect et la considération,
 - Causeries sur la valeur du respect,
 - Chants et danses dans le but de donner de la joie et de maintenir l'équilibre des enfants placés,
 - Causeries sur l'acceptation de la punition dans le but d'amener l'enfant à se racheter et à se repentir.

Les concertations permanentes avec les enfants et les membres de l'équipe, ont permis de solidifier les liens d'amitié, de renforcer les relations de confiance et de donner des possibilités de mieux comprendre les problèmes des enfants à Beyla, pour mieux agir. Elles ont favorisé la responsabilisation des enfants en leur donnant la possibilité de s'identifier comme des acteurs sociaux à part entière.

Initiation professionnelle :

Les séances d'initiation professionnelle ont porté sur :

- Comment apprendre à couper le bois et le fer,
- Comment faire l'assemblage, La connaissance des outils, le traçage des angles,
- Les différents types de coupes et comment faire fonctionner un poste de soudure.



Atelier de menuiserie bois et métal

Sur les 127 enfants placés en 2006 à Beyla :

- 7 enfants sont formés à la soudure et menuiserie bois. C'est à dire qu'ils maîtrisent le traçage des angles, les différents types de coupes et l'assemblage.
- 50 ont eu une sur la coupe de menuiserie bois.
- 36 sont des débutants initiés.

4 parmi eux souhaitent améliorer leurs compétences à leur sortie. Ils ont demandé un appui pour la recherche d'ateliers pouvant les accueillir en ville. Leurs parents ont été contactés et déjà 2 ateliers sont disponibles pour les prendre en charge.

Dans l'ensemble les enfants se sont bien comportés au niveau de l'atelier d'initiation professionnelle.

Travaux manuels créatifs :

Sur l'ensemble des pensionnaires qui ont fréquenté l'atelier de bricolage, 18 ont réussi à maîtriser la confection des objets créatifs. Leur production comporte les volets suivants :

- réalisations en sablages sur bouteille
- dessins et maquettes de lance
- réalisations de sculptures en bois d'animaux,
- fabrication de lampes à partir des cornes de vaches et de balais.

Tout ce travail est fait à partir de matériaux de récupération.



Réalisations de l'atelier de créativité

Le formateur en tant que spécialiste joue le rôle de conseiller et d'animateur. Il assiste et aide les enfants à améliorer et à affiner les objets réalisés.

Le comportement des pensionnaires au niveau de l'atelier a été exemplaire, tous travaillent dans une discipline parfaite.

Nous avons un jeune qui, depuis sa sortie de prison, s'est lancé dans la confection des objets d'art. Les ventes de sa production à Nouadhibou capitale économique du pays et à Nouakchott, lui permettent de réaliser des bénéfices non négligeables, ressources de soutien à sa famille et ses propres besoins.

A l'heure actuelle, il est autonome. Chaque fois qu'il est à Nouakchott, il rend visite à son formateur en guise de reconnaissance et demande conseils sur la qualité de son travail artistique.

Animation sportive :



Terrain de basket

Les séances d'animation sportive ont été organisées dans le but de socialiser les enfants (sports collectifs), les faire dépenser leur trop plein d'énergie et maintenir leur santé physique et morale.

Cette activité a été menée, grâce aux animateurs qui ont appuyé les enfants, pour qu'ils s'organisent en 4 équipes de groupes solidaires pour les compétitions sportives et culturelles. Les calendriers des compétitions ont été régulièrement élaborés et les tournois de football se sont déroulés dans de parfaites conditions.

Les fiches techniques d'animation ont été élaborées pour chaque sport et les règlements des jeux sont disponibles :

- la passe à 10 (jeux d'équipe)
- le ballon qui brûle (jeu individuel)
- le jeu du drapeau
- la corde

Journées récréatives :

Les journées récréatives sont organisées tous les deux mois. Elles sont l'occasion de rencontres et d'échanges entre enfants placés, parents, familles, gardes, éducateurs et les autres partenaires. Grâce à ces journées beaucoup de liens d'amitié, de solidarité et de confiance ont été tissés entre tous les participants.

Ces initiatives ont donné des impacts sociaux importants au niveau du comportement des enfants placés (joie de vivre, assurance, bons rapports des enfants avec l'équipe d'encadrement, acceptation des directives et conseils des éducateurs, suivi des cours sans problèmes etc.). Les comportements agressifs des enfants se sont atténués, ce qui induit une amélioration du climat social au sein du centre.

Pour la cuisson des repas lors des journées récréatives, les femmes cuisinières se font aider volontairement par les mères de familles qui viennent passer la journée avec leurs enfants. Une vraie fête de famille où les jeunes sont mis à contribution pour éplucher les pommes de terre, ajouter du bois sous les marmites etc..

Pour les enfants, dont certains sont en rupture avec leur famille, ces réunions sont très importantes. Elles constituent aussi un premier pas vers la réconciliation des enfants avec leurs parents et favorise la réintégration familiale des enfants à leur sortie de Beyla.

Au mois de janvier 2006, après la sensibilisation sur le but des journées récréatives, certains enfants étaient réticents à la participation de leurs parents à la journée, soit parce qu'ils avaient peur que les animateurs ne dénoncent leurs mauvais comportements dans le centre, soit parce qu'ils étaient en rupture avec leurs familles bien avant leur incarcération à Beyla. A la fin de la journée, comme tout s'était bien déroulé, les enfants qui étaient réticents ont demandé que leurs parents soient invités à la prochaine journée.

Venus pour la première fois au centre de Beyla, quelques parents ont été agréablement surpris de constater que des ateliers de formation professionnelle étaient disponibles. Ils ont recommandé à leurs enfants de redoubler d'efforts pour acquérir des connaissances dans le domaine de la menuiserie et des arts plastiques qui sont des créneaux porteurs. Ils leur ont garantis qu'à leur sortie, ils les intégreraient dans des entreprises d'amis en ville.

Les journées récréatives sont aussi l'occasion pour les parents d'être informés sur la situation de leurs enfants et sur leur conditions de vie dans le centre. Parents et certains agents de l'administration profitent de ce moment pour dialoguer et se conseiller.

Un groupe spécial des sages, composé de personnes âgées qui racontent des légendes de braves hommes du passé, des devinettes pour agrémenter la journée. Cependant que les animateurs circulent entre les différents groupes pour assurer un climat de confiance et de sérénité.

La Journée Espoir :

Cette manifestation a pour objectifs de marquer d'un jalon, une coopération des plus précieuses et sans répit envers les mineurs détenus ; de créer une solidarité, de stimuler l'esprit d'émulation et de faire sentir aux enfants qu'ils ne sont pas oubliés.

Sur initiative de Caritas Mauritanie, cette fête a été organisée le 16 juin 2005, pour la première fois au centre de Beyla. Depuis, cette fête, correspondant à la « Journée de l'Enfant Africain », est célébrée chaque année à la même date dans les locaux du centre.

Cette journée a permis de mettre en évidence l'amélioration de la vie carcérale. Elle a aussi permis de « positiver » le dialogue entre les enfants placés et la société civile, qui leur tend la main par pouvoirs publics et O.N.Gs interposés. Et ceci afin de faciliter la future réinsertion et réhabilitation des enfants. « Fini l'esprit des laissés pour compte ou de parias ! »

Nous avons aussi démontré par cette action humanitaire, la forte collaboration entre les ONG intervenant et les autorités administratives qui participent activement à l'évolution positive des mentalités des détenus mineurs et à leur réinsertion à la vie active.

Cette année, nous notons la participation de l'inspecteur du ministère de la justice représentant le secrétaire général, la directrice de l'administration pénitentiaire, le président de la chambre des mineurs, du directeur général de Caritas Mauritanie et ses principaux collaborateurs, de 15 familles d'enfants placés, tous les intervenants du domaine et les autres partenaires. Un criminologue a animé une conférence débat en présence de l'ensemble des participants, sur le thème « l'éducation de l'enfant, le rôle de la famille et de la société civile » qui a été suivi avec intérêt.



Terrain de Football

Autres activités non prévues et organisées par le projet

Le projet a pris en charge l'organisation d'un spectacle de cirque en collaboration avec une troupe française « PISTEL » de passage en Mauritanie.

, pour diversifier les activités de loisir et échanger avec les enfants placés. en même temps que la journée du cirque qui a été un grand succès, les enfants étaient contents et ont participé avec une bonne motivation. Les membres du cirque ont offert aux enfants quelques jeux pour se former aux disciplines qu'ils ont vécu.

En 2006, 3 manifestations ont été organisées : lors de la journée du cirque, de l'exposition pour la Journée Internationale de la Femme le 8 mars, et de la Journée de l'Enfant Africain le 16 juin. A ces occasions quelques objets exposés ont été vendus et la somme a servi pour l'achat de menues denrées pour améliorer leur quotidien (thé), pour les enfants qui ne bénéficient plus de cette boisson que lors des journées récréatives organisées par le projet tous les deux mois.

3.2 Résultat 2 . La collaboration des partenaires est renforcée

En 2006, 46 rencontres ont été organisées, avec les autorités administratives. Ces rencontres ont permis de clarifier les activités à mener et délimiter les engagements de chaque partenaire. Six actions communes ont été menées avec les autres partenaires (l'alphabétisation, le sport, la santé, l'éducation socioculturelle et les actions de réinsertion).

Toutes les actions ont été bien exécutées conformément à notre planification.

Nombre de rencontres avec les autorités administratives et les autres partenaires	46
Nombre d'actions communes avec les autres partenaires (alphabétisation, animation socio-culturelle, sport, éducation islamique, bricolage et initiation professionnelle)	6
Nombre d'enfants accompagnés dans un projet de vie	7

En 2006, l'administration pénitentiaire a fourni un grand effort pour appuyer l'amélioration des conditions de vie des détenus mineurs, en menant des actions d'envergure en nature qui méritent d'être soulignées : achats d'habits, de jouets de cadeaux et de moutons pour la fête de TABASKI, de KORITE et la fête de l'enfant africain, pour permettre aux enfants placés de vivre les grandes fêtes religieuses comme tous les autres citoyens.

Des journées d'assainissement du centre et ses alentours ont été organisées chaque fin de mois par les enfants placés avec l'appui de l'administration locale, des responsables de la sécurité et de l'équipe d'encadrement, et la participation de l'ensemble des partenaires. Grâce à la vigilance de l'équipe d'encadrement et avec la bonne collaboration des responsables de la sécurité qui veulent bien participer dans le changement de mentalité prôné par tous les acteurs.

Le transfert de la cuisine et de la ration alimentaire vers le centre de Beyla, avec gestion par la coordinatrice sur place a permis d'éviter les retards permanents des repas dans l'ancien système.

En collaboration avec l'administration du centre de Beyla, les problèmes internes des enfants entre eux (bagarres de couteaux cachés, vols) et parfois avec les gardes (pressions, tensions, actions d'évasion, de mutinerie et d'agression) ont été réglés dans le cadre des rencontres hebdomadaires qui réunissent les éducateurs les gardes, le personnel administratif du centre de Beyla et les responsables des enfants placés.

Dans le cadre de la formation continue de l'équipe d'encadrement de Beyla, la Fondation Terre des Hommes a organisé une session sur le thème : « la psychologie de l'enfant » pour permettre aux éducateurs, de mieux maîtriser ce domaine, pour bien comprendre le comportement de l'enfant et ainsi faire un meilleur accompagnement des enfants placés.

3.3 Résultat 3 : La structure de mise en œuvre est fonctionnelle

Tous les programmes d'éducation pédagogique ont été élaborés et mis en œuvre par l'équipe d'encadrement (éducation islamique, activités socio-culturelles, travaux manuels pratiques, initiation professionnelle, alphabétisation et sport). Les fiches techniques d'animation pour chaque discipline sont disponibles.

Les paramètres de suivi-évaluation ont été définis, le tableau est opérationnel. Cet outil nous a permis durant toute l'année de bien suivre nos activités et d'apporter des mesures correctives au moment opportun.

Dans le cadre du renforcement de capacités, du transfert de compétences et de l'amélioration d'esprit d'équipe (bonne entente entre les membres du groupe, échange d'idées etc.), le projet a réalisé plusieurs formations en interne pour tous les animateurs, les surveillantes de prisons et les éducateurs des autres partenaires. Les formations ont porté sur l'alphabétisation, l'animation et l'écoute.

Deux formations ont été réalisées au profit du personnel d'encadrement du centre et de tous les autres partenaires pour améliorer leurs connaissances dans le domaine de la psychologie de l'enfant. Ces 2 sessions en psychologie de l'enfant ont été réalisées du 24 au 27 avril 2006 pour 20 participants

et du 25 au 28 mai 2006 pour 17 participants. Ces formations ont permis aux animateurs de mieux cerner les problèmes des enfants pour un meilleur encadrement.

Indépendamment des réunions hebdomadaires entre partenaires, une réunion mensuelle avec tous les éducateurs est organisée pour l'analyse des difficultés rencontrées avec les enfants dans le cadre de l'écoute. Lors d'une réunion hebdomadaire au mois de mars 2006, le juge d'instruction des mineurs qui y assistait, a écouté un enfant handicapé par mesure humanitaire et l'a libéré compte tenu du délit commis et de la situation de sa famille.

Comme il est mentionné ci-dessus, les rencontres organisées, avec les autorités administratives et les actions communes avec les autres partenaires ont été exécutées conformément à notre planification.

L'équipe d'encadrement a organisé 62 visites chez les familles des enfants placés, à domicile. Ce travail a permis aux parents d'effectuer 201 visites aux enfants placés à Beyla. Chose qui a beaucoup aidé les enfants à surmonter leurs problèmes et améliorer les bons comportements.

3.4. Difficultés rencontrées et solutions apportées :

Des difficultés en animation sont apparues cette année, à cause de la nouvelle typologie d'enfants délinquants organisés en bandes, souvent des fils de familles riches, que nous n'avions pas l'habitude de recevoir. Pour affirmer le nouveau changement dans les méthodes de travail en matière de Justice en Mauritanie, à présent toute personne qui commet un délit, est traitée en fonction des actes qui lui sont reprochés (et non en fonction de son statut social).

Au mois de mai 2006, certains enfants nouvellement placés ont tenté de s'évader à 3 reprises du centre de Beyla. Depuis l'arrivée d'une bande composée de grands délinquants spécialisés dans le vol, le bon climat social du centre s'est dégradé. Ces nouveaux placés ont complètement perturbé le bon comportement des anciens pensionnaires et sont même parvenus à les impliquer dans des actes d'évasion pendant la nuit : opérations de mutinerie pendant les heures de prière des gardes surtout vers crépuscule ; actions de fuite pour tromper la vigilance des gardes pendant les heures de télévision, pour les enfermer dans la grande salle d'animation et ensuite passer à l'opération planifiée.

Au mois de juillet 2006, le 2^e groupe de cette bande citée plus haut, est arrivé au centre de Beyla. Ainsi les 2 bandes de délinquants les plus dangereux se retrouvent en ce moment à Beyla provoquant un climat social tendu.

Quatre réunions hebdomadaires se sont tenues dans le local du centre de Beyla, avec l'administration, l'équipe de sécurité, les partenaires et les responsables des enfants placés pour trouver des solutions aux multiples problèmes :

- tentatives d'évasion des enfants,
- les séances de sport qui sont arrêtées jusqu'à nouvel ordre,
- de nouveaux gardes avec des comportements irresponsables,
- un climat souvent tendu entre l'administration locale et l'équipe de sécurité.

Ainsi, des solutions ont été apportées comme suit :

Toutes les séances d'animation socio-éducative pendant cette période ont été orientées vers les droits et devoirs des détenus mineurs selon le nouveau code juvénile.

Trois réunions se sont tenues dans le local du centre de Beyla, avec l'administration, l'équipe de sécurité avec son officier, les partenaires et les enfants placés pour trouver des solutions à ces problèmes.

Le projet et les autres partenaires ont demandé d'utiliser des méthodes plus sécurisantes :

- Les priver de sport pour quelques jours
- Les isoler en les sensibilisant pour les convaincre de cesser de pareils actes. S'ils n'obtempèrent pas, les transférer à la prison civile du fait qu'ils ne sont plus mineurs. Car ces jeunes risquent très fortement d'entraîner les autres enfants innocents dans des situations difficiles.

Ces problèmes ont été évoqués lors des réunions de partenariat, les solutions proposées ne sont que momentanées. En effet seule l'administration a les compétences de régler ces conflits.

4 Les perspectives

En 2007, nous privilégierons les actions menées au sein du centre de Beyla. Le contenu des programmes de toutes les activités seront réactualisés et l'exécution sera étroitement suivie. La tendance est donc à l'amélioration de la qualité des actions dans Beyla. Une banque de données sera disponible, les dossiers seront mieux tenus et permettront à ceux qui continueront le suivi après Beyla de disposer d'informations utiles et complètes.

Les activités d'arts plastiques et d'initiation professionnelle seront diversifiées et renforcées du point de vue de la qualité et de la maîtrise technique sur le plan des normes standards des produits confectionnés.

Des réaménagements seront apportées aux autres activités très importantes dans le cadre de la rééducation et la réinsertion des enfants placés (sport, alphabétisation, cours islamiques), compte tenu de la nouvelle typologie des jeunes pensionnaires de Beyla et des défis à relever.

Les nouvelles dispositions que confère l'ordonnance n° 2005-015 du 05 décembre 2005 portant sur la protection pénale de l'enfant, nous offrent plusieurs opportunités pour l'amélioration des conditions de vie des détenus mineurs, en évitant les situations suivantes :

- les jeunes de plus de 18 ans ne sont pas pris en charge par l'appui judiciaire de Terre des Hommes (cette fondation s'occupe de l'appui juridique des enfants âgés de 18 ans et moins).
- la plupart des enfants placés souvent ont de fausses dates de naissance ou n'ont même pas d'état civil.
- les longues détentions des prévenus
- perte de dossiers
- casier judiciaire

Un rapprochement des deux projets de Caritas Mauritanie qui interviennent dans le milieu carcéral (Projet Espoir des enfants et Projet Espoir des adultes) est envisagé en 2008. Les rencontres inter projets sont planifiées cette année.